

# PARTICIPATION D'UNE ORGANISATION DE LA CGT À UNE MARCHE DES FIERTÉS

## SPÉCIFICITÉ DURANT LA PÉRIODE DE CRISE SANITAIRE COVID-19

En cas de confinement et couvre-feu, les manifestations revendicatives sont toujours possibles et les déplacements pour s'y rendre aussi.

Durant le confinement et le couvre-feu, le régime juridique de la liberté de manifester ne change absolument pas. En effet depuis les victoires de la CGT en 2020 devant le Conseil d'Etat, le gouvernement sait qu'il ne peut absolument pas interdire de manière générale et absolue les manifestations revendicatives! Ni en période de confinement, ni même durant le couvre-feu : nos libertés fondamentales ne sauraient être confinés ou bâillonnées !

L'organisation de manifestation est toujours possible. Elle est toujours soumise au régime de la déclaration préalable (3 jours francs avant et 15 jours maximum) conformément aux articles L.211-1 et -2 du code de la sécurité intérieure. Cette déclaration doit en outre mentionner les mesures prises pour respecter les consignes sanitaires (article 3 du décret du 29 octobre 2020). Aussi, le déplacement en manifestation est motif de déplacement dérogatoire (en confinement et sous couvre-feu), même au-delà de son département ou des 30km.

Ainsi, les marches des fiertés 2021 peuvent être organisées. Nombre d'entre elles sont déjà programmées dans plusieurs villes de France.

Nous vous invitons à lire la note aux organisations en pièce jointe « Les manifestations revendicatives sont toujours possibles » si vous souhaitez avoir plus de détails.

## 1) PRENDRE CONTACT AVEC LES ORGANISATEURS DE LA MARCHE, SOUVENT ISSUS DU MONDE ASSOCIATIF.

Dans nombre d'endroits, l'organisateur est une association ou un collectif, eux-mêmes composés de plusieurs associations. Notre adhésion peut être demandée mais n'est pas un préalable pour la CGT. Le rayonnement de notre organisation est intéressant à plus d'un titre pour les associations, et permet de garder notre indépendance dans ces relations unitaires.

Il est important d'être à l'initiative de la prise de contact, surtout s'il n'y en a jamais eu auparavant ou s'il n'y a jamais eu de marche dans le département ou la région. Peu d'associations nationales ont des antennes locales. Celle avec laquelle nous travaillons est SOS Homophobie. Elle est présente dans la quasi-totalité des départements et participe à toutes les marches. La participation peut parfois être payante. Il s'agit le plus souvent d'une somme symbolique pouvant varier selon qu'on est adhérent ou pas au collectif d'organisation.



## 2) DÉFINIR AVEC LES ORGANISATEURS DE LA MARCHÉ LES MODALITÉS DE PARTICIPATIONS POSSIBLES.

Plusieurs modalités sont à définir :

- cortège piéton (situation dans le cortège, de préférence avec les autres organisations syndicales si elles sont présentes);
- camionnette ou voiture sono (prévoir *playlists*);
- char (camion-plateau). En raison de la situation épidémique, il apparaît que la mobilisation de char irait à l'encontre des gestes sanitaires. Cette année, il est donc impossible de les promouvoir;
- certaines marches organisent aussi un village associatif avec des stands avant la marche ou à l'arrivée. Il faut assurer la présence de camarades (au moins 2) en fonction. C'est l'occasion d'y faire connaître les propositions revendicatives de la CGT en la matière, prendre des contacts et faire des adhésions. Dans ce cas, il faut s'assurer que le matériel sera présent ou arrivé le jour J. C'est bien souvent le lieu et temps des prises de parole (si besoin, la Confédération peut apporter son aide). En raison de la situation épidémique, il apparaît que la mise en place de stands irait à l'encontre des gestes sanitaires. Cette année, il est donc impossible de les promouvoir.

Les choix seront faits en fonction de notre capacité à mobiliser nos syndiqués et les salariés pour y participer.

## 3) PRÉVOIR UNE FORTE VISIBILITÉ DE LA CGT.

Pour ce faire, assurer la distribution de tracts type flyers (un tract est mis à disposition chaque année dans l'activité confédérale du jour), de *goodies*, d'autocollants, proposer la vente de drapeaux et T-shirts CGT aux couleurs arc-en-ciel, etc. Tout le matériel est disponible sur le site du matériel syndical, est présent à la boutique de Montreuil dans le patio et peut être commandé grâce au bon ci-joint. En raison

de la situation épidémique, il est nécessaire de prévoir la distribution de tracts et flyers en respectant les gestes sanitaires : port du masque et lavage des mains régulier.

*A minima*, prendre des dispositions pour que les camarades composant le cortège CGT soient badgés ou portent les T-shirts et les drapeaux. Les marches sont un lieu propice à l'adhésion ! Il faut également prévoir que tous aient des bulletins.

## 4) ÊTRE ATTENTIF AU MOT D'ORDRE DE LA MARCHÉ.

Nous devons être attentifs aux contenus avant de signer un appel commun. En cas d'hésitation, de doute quant à la cohérence avec nos propositions et orientations, la Confédération est disponible pour aider.

Notre participation à la marche peut tout à fait ne pas être soumise à un appel commun. Il n'est pas obligatoire de signer pour participer. Dans tous les cas, la CGT sera soit le relais de l'appel de toutes les organisations, soit de son propre appel (voire unitaire) auprès des syndicats.

## 5) ÉTABLIR UN RÉTROPLANNING POUR ÊTRE PRÊT LE JOUR J.

Les points suivants sont essentiels :

- désigner une ou un référent de la marche au sein de l'organisation;
- mettre le sujet à l'ordre du jour des réunions de la direction;
- mettre le sujet à l'ordre du jour d'une éventuelle AG ou réunion des syndicats;
- organiser ou participer aux réunions de préparation avec les organisateurs de la marche;
- commander du matériel (attention aux délais de livraison);
- commander et/ou louer du matériel de sonorisation si nécessaire;
- commander un camion si utilisation d'un camion-plateau;



- réaliser la décoration de votre char, de la camionnette ou de la voiture sono;
- organiser la sécurité du char et du cortège;
- prévoir l'intendance: eau, repas, etc.
- préparer une programmation musicale;
- préparer une prise de parole.

## **6) LE JOUR J, VEILLER AU RESPECT DES CONSIGNES DONNÉES PAR LES ORGANISATEURS DE LA MARCHÉ.**

Ne pas hésiter à solliciter les organisateurs si besoin, durant le défilé.

## **7) PENSER AU RANGEMENT DU MATÉRIEL APRÈS LA MANIFESTATION.**

Comme à l'accoutumée, mais ce jour-là spécialement (festif), nombre de camarades peuvent être rapidement appelés à d'autres activités. Les marches se déroulent souvent le samedi ou le dimanche.

## **8) DANS CERTAINS ENDROITS, DES SEMAINES DES FIERTÉS SONT ORGANISÉES.**

Dans la mesure du possible, il est bien de pouvoir proposer une initiative et/ou une animation ouverte au public: projection-débat, réunion d'information sur le thème LGBTQ+, etc. Les membres du collectif confédéral sont disponibles pour aider à la préparation et participer à ces initiatives.

En raison de la situation épidémique, il apparaît que certains événements prévus habituellement lors des semaines des fiertés ne pourront se tenir ou bien devront être adaptés. En fonction du calendrier de déconfinement progressif et de l'autorisation des regroupements de plus de 6 personnes, les événements en extérieurs restent à favoriser, la jauge sanitaire est à respecter ainsi que les gestes barrière.